



Délibérations du Conseil Municipal du 27 février 2019

Le Conseil Municipal de la ville de Villieu-Loyes-Mollon :

Approuve le compte-rendu du conseil municipal du 22 janvier 2019,

Vote unanime

Prend acte de la cession du lot composé du véhicule Peugeot EXPERT, immatriculé 6904 – ZD – 01, au prix de 550 € à M. Mohamed Saghir YOUALA, domicilié 6 chemin de la Poterie – 69340 FRANCHEVILLE

FINANCES

Accepte d'attribuer une subvention de cent (100) euros à M. Yannis CAROLA dans le cadre d'un projet jeune de solidarité internationale (projet d'adduction d'eau par pompage solaire).

Vote Unanime

Accepte la convention de servitudes avec ENEDIS pour construire une canalisation de transport d'électricité dans le cadre des travaux d'extension du réseau électrique sur une parcelle privée de la commune,

Autorise M. le Maire à signer ladite convention avec ENEDIS.

Vote Unanime

Accepte le projet d'optimisation énergétique du Centre Innovance,

Autorise M. le Maire à déposer une demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2019 de l'Etat, pour faciliter la réalisation de ces travaux.

Vote Unanime

Autorise le Maire à signer une convention et ses éventuels avenants établie par la société VISIOCOM pour la mise à disposition gratuite d'un véhicule neuf, 9 places dont le financement de l'acquisition est assuré par les recettes publicitaires perçues par la société VISIOCOM au cours de la recherche de partenaires locaux.

Vote Unanime

Accepte le projet d'optimisation énergétique du Centre Innovance,

Autorise M. le Maire à faire acte de candidature au titre de l'appel à projet 2019 du contrat de ruralité signé par la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain en complément du dossier de demande de subvention déposé au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2019 de l'Etat, pour faciliter la réalisation de ces travaux.

Vote Unanime

RESSOURCES HUMAINES

Décide de valider la suppression d'un poste d'ouvrier polyvalent affecté au service de la voirie et des espaces verts et aux bâtiments non permanent à temps complet au service technique

Décide de valider la création d'un emploi à temps complet de policier municipal au grade de gardien ou de brigadier ou de brigadier-chef principal relevant de la catégorie hiérarchique C du cadre des emplois des agents de police municipale à raison de 35 heures hebdomadaire

Décide de valider la création d'un emploi à temps complet de directeur général des services au grade de rédacteur relevant de la catégorie B du cadre des emplois des rédacteurs à raison de 35 heures hebdomadaire

Décide de mettre à jour le tableau des emplois communaux à compter du 1^{er} mars 2019

.Filière	Emploi	Nbre de poste	Poste pourvu	Cadre d'emplois	Cat.	Groupe de fonction
Emplois non permanents à temps complet						
Administrative						
	Agent d'animation du CCAS – Emploi d'avenir	1	1	Adjoint administratif	C	
Technique						
	Ouvrier polyvalent affecté au service de la voirie et des espaces verts et aux bâtiments – CAE-CEC/Emploi d'avenir	1	1	Adjoint Technique	C	
Emplois non permanents à temps non complet						
Administrative						
	Vacataire Distribution des informations municipales	1	1	Adjoint administratif	C	
Scolaire et Périscolaire	Agent polyvalent en charge des enfants et du ménage	1	1			

Vote Unanime

CULTURE

Autorise M. le Maire à signer le contrat avec l'association Document Terre pour la diffusion des reportages assurée par l'association Art et Culture,

Vote Unanime moins une voix, Mme Annie BERLAND et Olivier RIGAUD ne prennent pas part aux votes

Autorise M. le Maire à signer la convention avec l'association Art et Culture pour l'organisation des séances.

Vote Unanime moins une voix, Mme Annie BERLAND et Olivier RIGAUD ne prennent pas part aux votes

Fait à Villieu-Loyes-Mollon, le 27 février 2019

Le Maire,
Eric BEAUFORT



Tableau des emplois

Filière	Emploi	Nbre de poste	Poste pourvu	Cadre d'emplois	Cat.	Groupe de fonction
Emplois permanents à temps complet						
Administrative						
	Directeur Général des Services d'une commune de 2000 à 5000 habitants	1	0	Attaché Territorial	A	A1
	Directeur Général des Services d'une commune de 2000 à 5000 habitants	1	0	Rédacteur Territorial	B	B1
	Directeur Général Adjoint	1	1	Rédacteur Territorial	B	B1
	Responsable Gestionnaire comptabilité/RH	1	1	Adjoint administratif	C	C1
	Agent d'accueil et secrétaire au service de l'urbanisme	1	1	Adjoint administratif	C	C2
	Agent gestion des salles – Cimetières – Commandes	1	1	Adjoint administratif	C	C2
	Agent d'accueil – Etat-civil – Elections	1	1	Adjoint administratif	C	C2
	Agent en charge des ressources humaines	1	1	Adjoint administratif	C	C2
	Agent administratif polyvalent	1	1	Adjoint administratif	C	C2
	Agent polyvalent assistantat de direction/ secrétariat général/communication	1	1	Adjoint administratif	C	C2
Police Municipale						
	Agent de police municipale	2	1	Brigadier	C	
Social						
	Agent des écoles maternelles	3	3	ATSEM	C	C2
Technique						
	Responsable des Services Techniques	1	0	Technicien Territorial	B	B2
	Responsable du Centre Technique Municipal	1	1	Agent de maitrise	C	C1
	Responsable service entretien bâtiment communaux	1	1	Agent de maitrise	C	C1
	Responsable bâtiment	1	0	Adjoint Technique	C	C1
	Responsable voirie/espaces verts	1	1	Adjoint Technique	C	C1
	Ouvrier polyvalent affecté à la voirie, aux espaces verts et aux bâtiments	6	5	Adjoint Technique	C	C2
	Ouvrier polyvalent affecté à l'entretien et au nettoyage des bâtiments communaux	3	3	Adjoint technique	C	C2
	Agent saisonnier	1	0	Adjoint Technique	C	
	Agent occasionnel	1	0	Adjoint Technique	C	
Emplois permanents à temps non complet						
Culturelle						
	20h Responsable bibliothèque	1	1	Adjoint du patrimoine	C	C2